

Motion de MM. Alexis Barbey, Blaise Hatt-Arnold, Jean-Pierre Oberholzer, Patrice Reynaud, Armand Schweingruber, Georges Queloz, Jean-Marc Froidevaux, Jean-Marie Hainaut, Mmes Florence Kraft-Babel, Nathalie Fontanet, Linda de Coulon, Bérengère Rosset et Marie-Thérèse Bovier: «Pour la transparence des coûts lors de manifestations».

(renvoyée à la commission des finances par le Conseil municipal
lors de la séance du 21 janvier 2004)

PROJET DE MOTION

Considérant que:

- la Ville organise et subventionne directement et indirectement de nombreuses manifestations au cours de l'année;
- la présentation du budget de ces manifestations ne permet pas de cerner de manière exhaustive la totalité des coûts qu'elles engendrent;
- le Conseil municipal n'est donc pas en mesure de connaître les coûts réels desdites manifestations et crédits et de se prononcer sur eux,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- lui présenter dorénavant des propositions de crédits et de subventions en tenant compte de l'ensemble des coûts directs et indirects y afférents;
- boucler les comptes et à les présenter dans les six mois qui suivent la manifestation au Conseil municipal;
- soumettre ces rapports au Contrôle financier de la Ville;
- annexer aux comptes une récapitulation de l'ensemble de ces manifestations faisant ressortir les priorités du Conseil administratif ainsi que leurs coûts.